Guide de démarrage rapide pour LumiraDx Barcode Scanner

Le lecteur de codes-barres LumiraDx peut être utilisé pour :

- Saisir les identifiants des patients ou des échantillons.
- Saisir facilement les numéros de lots pour le contrôle qualité.
- Saisir un nom d'utilisateur pour se connecter à l'instrument LumiraDx. Cette fonction peut être utilisée que si l'instrument est en mode connecté. Contacter le service client pour en savoir plus.

1. Contenu de la boîte

LumiraDx Barcode Scanner

Support du LumiraDx Barcode Scanner

2. Fixation du support du lecteur Barcode Scanner

Fixation du support du lecteur de codes-barres LumiraDx sur l'instrument.

Remarque : Orientation correcte du support du lecteur de codes-barres

Retrait du support du lecteur de codes-barres LumiraDx de l'instrument

3. Installation du lecteur de LumiraDx Barcode Scanner

La présence du symbole du code-barres sur l'écran indique que les données peuvent être saisies en scannant le code-barres. Appuyer sur ce symbole pour afficher les instructions relatives au lecteur de codes-barres.

Distance de lecture

Tenir le lecteur à environ 15 cm du code-barres.

Voyants du lecteur

Bouton de lecture

Appuyer sur ce bouton pour procéder à la lecture du code-barres. Une lecture du code-barres réussie sera indiquée par un bip sonore et un voyant vert.

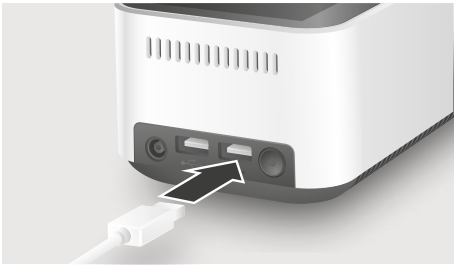

Insérer le connecteur USB dans l'une des prises USB situées à l'arrière de l'instrument.

4. Avant de démarrer

Pour commencer, vérifier d'abord que le lecteur de codes-barres LumiraDx est prêt à être utilisé. Sur l'écran d'accueil de l'instrument:

- Sélectionner « Test du patient ».
- Scanner le code-barres ci-dessous.

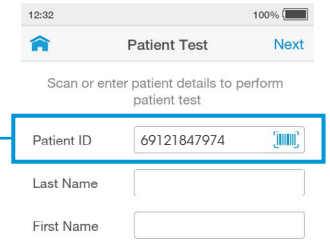

- Vérifier que le numéro 69121847974 apparaît dans le champ d'identification

Si le numéro ci-dessus n'apparaît pas ou si une erreur s'affiche, suivre la procédure de configuration ci-dessous. Si des codes-barres personnalisés sont utilisés pour le suivi des échantillons, contacter le service client.

5. Configuration de base du LumiraDx Barcode Scanner

La configuration du lecteur de codes-barres LumiraDx doit prendre environ deux (2) minutes. Lire ces instructions avant de commencer à configurer le lecteur.

Les éléments suivants sont nécessaires :

- LumiraDx Barcode Scanner.
- Instrument LumiraDx
- Identifiant de l'échantillon du patient, si ces identifiants sont utilisés dans l'établissement

5.1. Connecter le lecteur de codes-barres à la prise USB de l'instrument LumiraDx, puis attendre cinq (5) secondes. Scanner ensuite ce code-barres:

DEFAULT

5.2. Attendre d'entendre un signal sonore unique et que le voyant vert du lecteur de codes-barres clignote. Attendre cinq (5) secondes. Scanner ensuite le code-barres suivant:

5.3. Attendre d'entendre un signal sonore unique et que le voyant vert du lecteur de codes-barres clignote. Attendre cinq (5) secondes. Scanner ensuite le code-barres suivant :

HOSTCFG 0

5.4. Attendre d'entendre un signal sonore unique et que le voyant vert du lecteur clignote. Attendre cinq (5) secondes. Scanner ensuite le code-barres suivant :

DLYGDRD 500

5.5. Répéter les étapes de la rubrique 4 pour vérifier que le lecteur de codes-barres est correctement configuré. En cas de problèmes, contacter le service client..

Si des codes-barres plus complexes sont utilisés, contacter le service client pour compléter le processus de configuration.

6. Service clientèle

Merci d'envoyer un e-mail ou appeler le service clientèle en cas de questions à propos du produit.

Adresse e-mail : servicecommercial@lumiradx.com

N° de téléphone : pour connaître le numéro de téléphone du service clientèle local, consulter la page Contactez-nous à l'adresse lumiradx.com

Informations sur le fabricant

JADACK, 7279 William Barry Blvd, North Syracuse, New York, 13212-3349, USA

Copyright © 2024 LumiraDx et sociétés affiliées. Tous droits réservés. LumiraDx et son logo en forme de flamme sont des marques de commerce protégées de LumiraDx International LTD. Tous les détails sur ces marques de commerce de LumiraDx et les autres enregistrements se trouvent sur le site lumiradx.com/IP. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.